



COMMUNE DE COISE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21/11/2024 à 20h30

Liste des délibérations prises au cours de cette séance

Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités
Territoriales

Le conseil municipal de Coise, qui s'est réuni le 21 novembre 2024 à 20h30 à la mairie, sous la présidence de Mr Philippe BONNIER, maire, a pris la décision suivante :

N°de la délibération	Objet de la délibération	Résultat du vote
01.11.24	SECRETAIRE DE MAIRIE REMPLAÇANTE – REEVALUATION DU COUT A PARTIR DU 1ER JANVIER 2025	Approuvé à l'unanimité
02.11.24	CONVENTION PARTENARIALE AVEC LA CCMDL POUR LE REVERSEMENT DE LA SUBVENTION CITEO POUR LA LUTTE CONTRE LES DECHETS ABANDONNES DIFFUS.	Approuvé à l'unanimité
03.11.24	RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025 – DÉLIBÉRATION FIXANT LA REMUNERATION DE L'AGENT RECENSEUR	Approuvé à l'unanimité

**Le Maire,
Philippe BONNIER**



Mise en ligne sur le site internet le :
Affichée le :